

Un large plan pour la réhabilitation, la dynamisation des centres-villes et la lutte contre la vacance commerciale

La Loi portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite « Loi Elan », contient différents dispositifs pour l'amélioration du cadre de vie, dont une action phare : Action Cœur de Ville

ELAN – TERRITOIRE – AMÉLIORATION CADRE DE VIE

- La loi ELAN
- Titre IV : Amélioration du cadre de vie, et parmi les mesures :
 - Revitalisation des centres-villes
 - Dans l'article 54, une mesure phare : la création d'un contrat unique entre l'État, ses opérateurs et les collectivités
 - Ce contrat est la convention-cadre décrite par le plan « Action cœur de ville »

5 AXES

- Renforcer le pouvoir d'action des collectivités
- Réhabiliter les logements et améliorer leur performance énergétique
- Acquérir et réhabiliter des immeubles en centre-ville pour loger des salariés
- Développer une nouvelle offre commerciale et rééquilibrer les conditions d'implantation avec la périphérie
- Accompagner les commerçants dans la transition numérique

Convention-cadre entre l'État, les mairies et intercommunalités

- Un plan d'action à créer à partir de diagnostics
- Un cofinancement de 5 milliards d'euros mobilisés sur 5 ans, dont notamment 1 milliard d'euros de la Caisse des dépôts en fonds propres, 700 millions d'euros en prêts, 1,5 milliards d'euros d'Action Logement et 1,2 milliards d'euros de l'ANAH, complétés par des financements privés

Perspectives 2019

- 39 conventions cadre signées
- Les communes ont entre 1 et 18 mois pour préciser leurs actions et se doter d'un plan de financement à partir de la signature de la convention-cadre
- Principales initiatives émergentes et innovations
- Décret en attente

Liens avec les autres mesures du Titre IV :

- Rénovation énergétique, lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil

Retrouvez sur le site du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Action Cœur de Ville : 518 projets en cours et un accompagnement renforcé des acteurs : ici

Action Cœur de Ville est un sujet qui attire de nombreux de nos masté-riens, qui vouent le sujet de leur thèse professionnelle à cette thématique

Vacance commerciale des centres-villes et nécessité de les revitaliser

Les villes dites « moyennes » non rattachées à une Métropole, comptant 15.000 à 100.000 habitants et qui ont une fonction de « centralité » (soit 1/4 de la population française)

> 222 villes bénéficiaires
une convention cadre
> une gouvernance de programme partenariale et locale sous l'égide du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)